

2021

Rapport sur l'implantation de la Politique en matière d'investissement responsable et des principes pour l'investissement responsable



FONDS DE DOTATION

Université de Montréal

Direction Gestion des placements

Photo de couverture : Amélie Philibert

2 Faits saillants 2021

3 Approche en investissement responsable

5 Intégration ESG

7 Actions face aux risques et opportunités liés
aux changements climatiques

12 Engagement actionnarial

13 Annexes

FAITS SAILLANTS 2021

100 %

des actifs gérés par des
gestionnaires signataires
des PRI

23
ENGAGEMENTS
AVEC LES
ENTREPRISES EN
PORTEFEUILLE

sur la réduction des émissions
GES et la finance durable

16,4 M \$

engagés dans des fonds
d'infrastructures qui financent des
projets d'énergie verte et des projets
liés à la transition vers une économie à
zéro émission nette de carbone, en
lien avec trois objectifs de
développement durable des Nations
Unies :



APPROCHE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La [Politique en matière d'investissement responsable](#) du Fonds de dotation (la Politique) repose sur la conviction que la prise en considération des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribue à la gestion intégrée de l'ensemble des risques liés à un investissement, et que les entreprises qui gèrent de façon proactive ces éléments sont davantage susceptibles de prospérer au fil du temps.

En octobre 2021, la Politique a été révisée et bonifiée pour refléter notamment la stratégie du Fonds de dotation face aux changements climatiques qui vise d'une part, la réduction de l'empreinte carbone du portefeuille total d'actions, mesurée par l'intensité carbone moyenne pondérée, et d'autre part, le dialogue direct avec les entreprises sur des enjeux liés aux changements climatiques. Des précisions ont été aussi apportées aux principes généraux qui encadrent les pistes d'action et les attentes par rapport aux gestionnaires externes.

Les priorités de la Politique sont :

- L'intégration des facteurs ESG dans le processus de sélection, de nomination et de suivi des gestionnaires externes;
- La contribution à la transition vers une économie sobre en carbone par l'atteinte des cibles de réduction de l'empreinte carbone et la prise en compte de facteurs ESG. Le Fonds de dotation est signataire de la *Charte des universités canadiennes pour des placements écoresponsables à l'heure des changements climatiques* (2020).
- L'engagement actionnarial, soit l'exercice de droits de vote, le dialogue avec les entreprises sur des enjeux précis, et, dans certains cas, la concertation avec d'autres investisseurs pour dialoguer et présenter des demandes à des instances réglementaires et autres.

Leviers d'action

Intégration des
facteurs ESG
Décarbonation
Engagement
actionnarial

La Politique est aussi guidée par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, dont le Fonds est signataire depuis 2017. À titre de signataire, le Fonds de dotation, dans la mesure où cela est compatible avec ses responsabilités fiduciaires, a pris les engagements suivants :

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

En tant que signataire de la *Charte des universités canadiennes pour des placements écoresponsables à l'heure des changements climatiques (2020)*, le Fonds de dotation s'est engagé à:

- Adopter un cadre responsable pour guider la prise de décisions de placement, conformément à des normes reconnues, comme les PRI;
- Mesurer régulièrement l'intensité carbone du portefeuille de placements et établir des cibles de réduction significatives;
- Évaluer régulièrement les progrès vers l'atteinte de ces objectifs et diffuser publiquement les résultats;
- Tenir compte de la réalisation de ces objectifs en plus des critères de rendement habituels.

Le présent rapport offre un regard sur les pratiques courantes et les activités réalisées en 2021 et présente des données au 31 décembre 2021¹.

¹ Après la fin de la période couverte de ce rapport, soit en mai 2022, l'Université a décidé d'exclure les actions cotées du secteur des énergies fossiles d'ici le 31 décembre 2025. Au 31 décembre 2021, les actions cotées en bourse appartenant à l'industrie « Pétrole, gaz et combustibles » telle que définie par le *Global Industry Classification Standard* détenues dans le portefeuille d'actions représentaient 4,1 % de l'actif total du fonds de dotation (7,4 % du portefeuille d'actions cotées en bourse). L'actif du fonds de dotation était alors de 419,9 M\$.

INTÉGRATION ESG

Intégration des facteurs ESG dans le processus de sélection, nomination et suivi des gestionnaires externes

Les facteurs ESG sont intégrés dans la sélection, la nomination et le suivi des gestionnaires externes, en tenant compte des caractéristiques de différentes catégories d'actifs et de la nature des mandats.

Sélection et nomination

Le processus de sélection inclut une revue diligente des politiques et pratiques en investissement responsable des gestionnaires potentiels.

Sélection et nomination

Mandats accordés à trois gestionnaires signataires des PRI, et en lien avec l'objectif de décarbonation du Fonds

Mandat d'actions internationales géré par Acadian Asset Management*.

Favorise les investissements dans les sociétés qui présentent des caractéristiques socialement responsables, et dont les émissions de CO₂ de champs d'application 1 et 2 ne dépasse pas en moyenne 80 % des émissions des sociétés figurant dans l'indice de référence.

ASF VIII Infrastructure, géré par Ardian (fonds d'**infrastructures**).

Les quatre priorités d'Ardian en matière de développement durable sont : le changement climatique, la diversité et l'égalité des chances, le partage des bénéfices, et l'éthique.

Brookfield Global Transition Fund (BGTF), géré par Brookfield Asset Management (fonds d'**infrastructures**).

Investissements dans des projets liés à la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone (« infrastructure durable »). Vise à contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans l'économie et s'aligne sur les objectifs de développement durable 7, 9 et 13 des Nations Unies**.

* Décision d'investir prise en 2021 pour un investissement en 2022.

** Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable; 9 : Industrie, Innovation et Infrastructure et 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Suivi des gestionnaires

Au 31 décembre 2021, **tous les gestionnaires** étaient signataires des PRI. 89 % des gestionnaires l'étaient en 2020.

100 %

des gestionnaires sont signataires des PRI

Pour les gestionnaires externes, l'évaluation de leurs pratiques ESG s'effectue en continu et fait partie du processus de suivi régulier. Le suivi tient compte des caractéristiques de différentes catégories d'actifs et de la nature des mandats (par exemple, seulement 30 % des actifs sous gestion étaient gérés en mandats ségrégués). Conformément à la Politique, pour les mandats d'actions cotées et d'obligations gérées activement, les gestionnaires externes ont fait rapport sur l'évolution de leurs pratiques d'investissement responsable et les enjeux à signaler dans leurs mandats respectifs au cours de 2021.

AVANCÉES dignes de mention des gestionnaires de portefeuille

Appui aux recommandations du groupe TCFD* par un gestionnaire d'actions

Les gestionnaires d'obligations publient leur rapports TCFD

Les gestionnaires d'obligations deviennent membres du *Net Zero Asset Mangers Initiative*

Le gestionnaire d'obligations des pays émergents crée un nouvel indice pour évaluer la trajectoire de transition vers le zéro net des pays

Un gestionnaire d'actions élabore une politique d'intervention ESG auprès des entreprises en choisissant 5 thèmes ESG prioritaires.

Un gestionnaire d'actions ajoute la biodiversité comme thème prioritaire d'engagement auprès des entreprises et rapporte des succès pour les engagements visant l'amélioration de la diversité des conseils d'administration

Les gestionnaires d'obligations améliorent leur cadre d'analyse ESG des obligations (des sociétés dans un cas, des pays dans un autre)

* *Task Force on Climate-Related Financial Disclosure* (Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat).

Performance ESG des portefeuilles d'actions

L'analyse de la performance ESG des portefeuilles d'actions en gestion active et passive (58 % de l'actif du Fonds de dotation, soit 24 % en actions canadiennes et 34 % en actions internationales) est mesurée à partir des données et outils fournis à cet effet par MSCI ESG Research.

Le portefeuille total d'actions du Fonds de dotation:

- Obtient une cote globale de AA (cote maximale possible AAA), en hausse par rapport à 2020. Globalement, les cotes de MSCI ESG reflètent une amélioration des pratiques des sociétés faisant partie des principaux indices boursiers au cours de dernières années.
- En ce qui concerne la distribution des cotes, le portefeuille contient un pourcentage similaire des sociétés chefs de file et retardataires par rapport à l'indice de référence.
- Le risque de réputation² du portefeuille est faible, sans controverses sévères.

ACTIONS FACE AUX RISQUES et OPPORTUNITÉS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Réduction de l'intensité carbone moyenne du portefeuille total d'actions

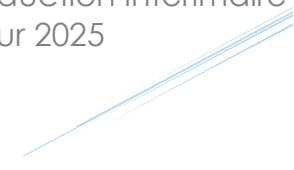
La Politique prévoit un objectif de réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP) du portefeuille total d'actions cotées en bourse (mesurée en tCO₂e/M\$ revenus) de 35 % au 31 décembre 2030 par rapport au niveau enregistré au 31 décembre 2020. Une cible de réduction intérimaire de 20 % est fixée pour 31 décembre 2025.

Deux autres mesures ont été également calculées : les émissions totales de carbone³ attribuables aux portefeuilles (champ d'application 1 et 2) et l'empreinte carbone⁴. Il faut noter que la pandémie a pu affecter l'évolution de ces mesures, les émissions étant généralement connues avec une année de retard.

Objectif

Réduction de l'ICMP de 35 %
en 2030 par rapport au
niveau enregistré en 2020

Cible de réduction intérimaire
de 20 % pour 2025



L'ICMP du portefeuille total d'actions (mandats externes de gestion et fonds négociés en bourse) est restée à un niveau similaire à celui de 2020 (augmentation de 1%).

Les secteurs de l'énergie, des matériaux et des services aux collectivités sont les principaux contributeurs à l'ICMP du portefeuille (83 % de la mesure). Ces trois secteurs représentent 21 % de la valeur marchande du portefeuille total d'actions. Le portefeuille total d'actions affiche une ICMP inférieure par rapport à son indice boursier de référence⁵.

² Exprimé par le % de la valeur marchande du portefeuille représentant des compagnies impliquées dans de controverses sévères liées aux facteurs ESG.

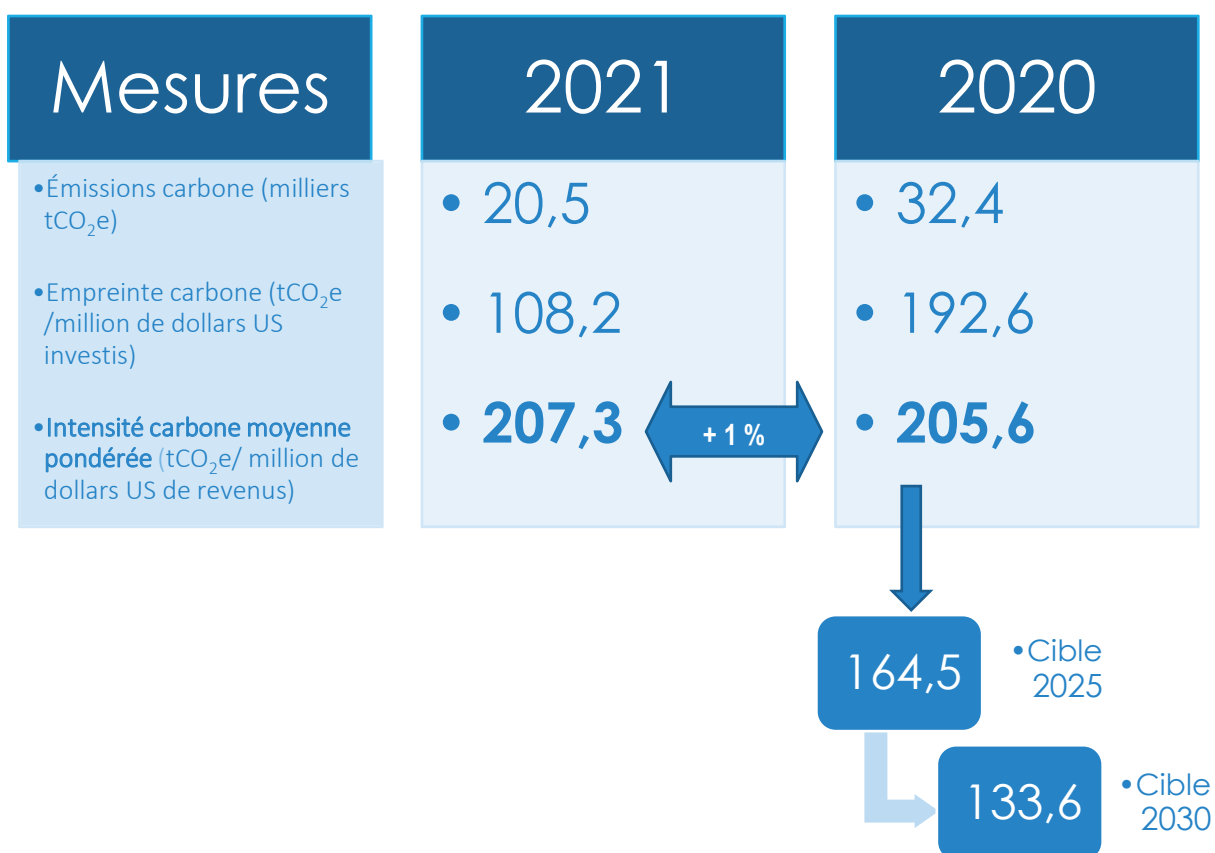
³ Les émissions de carbone d'une entreprise correspondent à ses émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes (champs d'application 1 et 2) converties en tonnes de CO₂ équivalent tel que défini dans le protocole sur les GES. Les GES comprennent : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), l'hexafluorure de soufre (SF₆), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC) ou hydrocarbures perfluorés.

⁴ Les mesures sont présentées en annexe sous forme d'équations avec l'explication de leur utilité.

⁵ 207,3 versus 221,6 pour l'indice.

Afin d'étendre la cible de 2025, des changements devront être opérés dans l'allocation d'actifs et les mandats externes. La collaboration continue avec les gestionnaires externes sera un autre outil utilisé pour l'atteinte des objectifs.

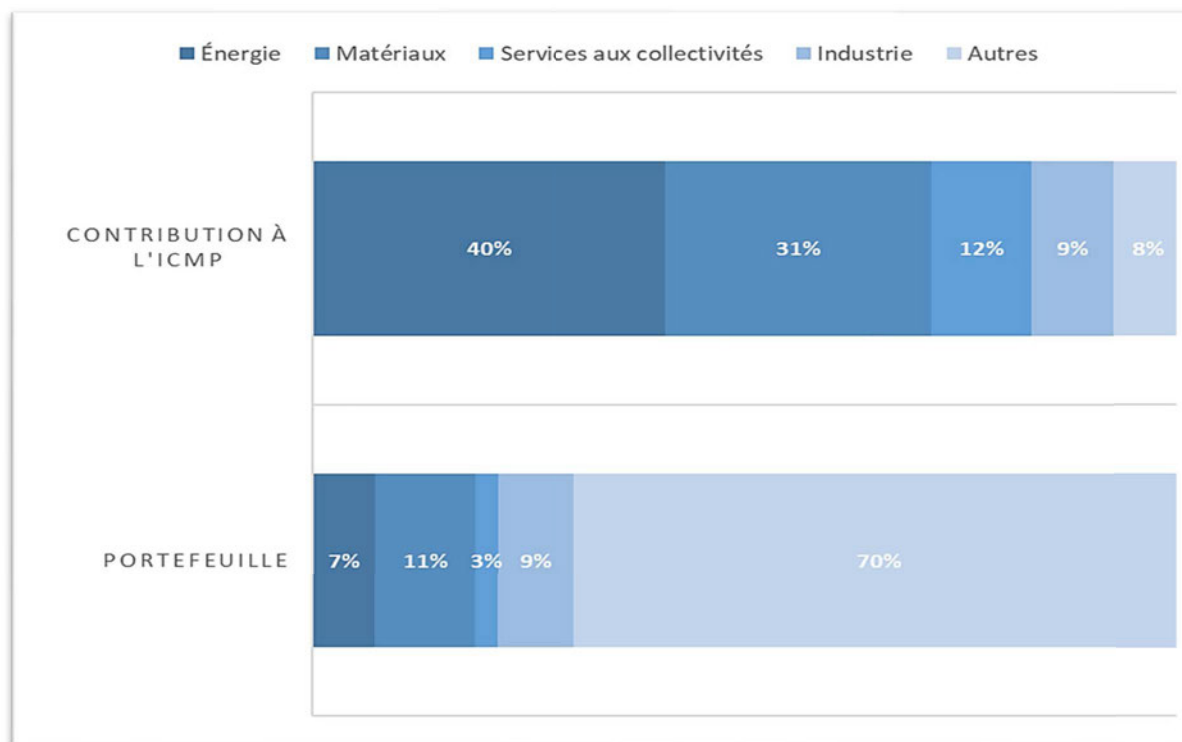
Mesures d'émissions carbone du portefeuille total d'actions



Source : MSCI ESG Research LLC 2022 et Direction Gestion des placements.

Sont exclus l'encaisse et les instruments financiers dérivés. Les données sur les émissions carbone et les revenus des entreprises sont, en grande majorité, en retard d'une année par rapport à la date d'évaluation des portefeuilles. Les revenus des entreprises et les actifs sous gestion sont exprimés en dollars américains.

Portefeuille total d'actions Répartition des investissements par secteur et contribution à l'ICMP



Source : MSCI ESG Research LLC 2022 et Direction Gestion des placements.

Investissement en actifs sobres en carbone ou qui contribuent à la transition vers une économie sobre en carbone

Le comité de gestion du fonds de dotation a approuvé l'investissement dans le fonds d'infrastructures géré par Brookfield Asset Management, *Brookfield Global Transition Fund* (BGTF), qui investira uniquement dans des projets liés à la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone. Les sommes commenceront à être déployées en 2022.

Avec l'investissement dans le fonds *Brookfield Infrastructure Fund IV Renewable Sidecar* (fonds d'infrastructures dans le secteur d'énergies renouvelables) réalisé en 2020, les sommes engagées dans des fonds d'infrastructures qui financent des projets d'énergie verte et des projets liés à la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone s'élevaient à 16,4 M \$ dollars canadiens au 31 décembre 2021.

Dialogue avec les entreprises sur des enjeux climatiques

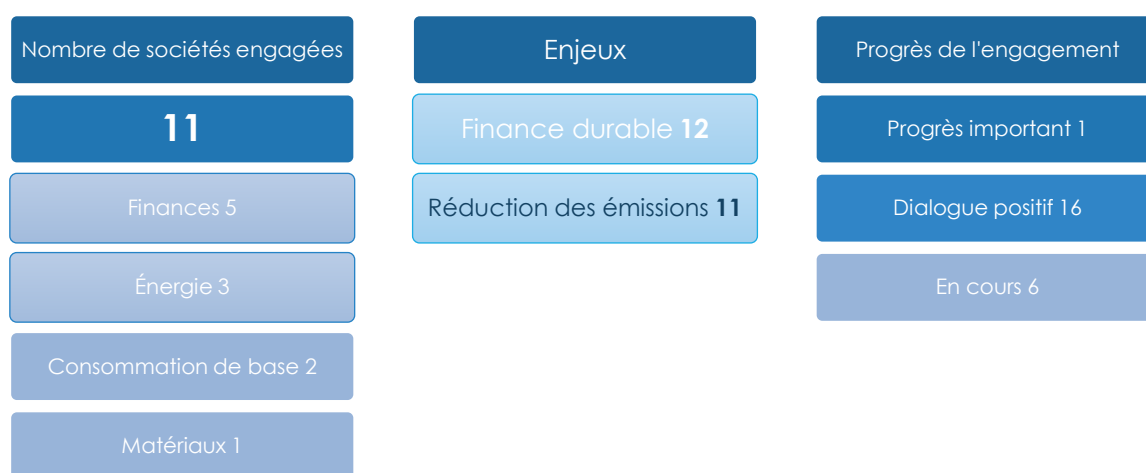
Le Fonds de dotation considère que l'engagement actionnarial est un levier important pour faire avancer les pratiques des sociétés et contribuer à la décarbonisation de l'économie. Dans ce contexte, l'Université de Montréal s'est joint à une coalition de fonds de dotation et des régimes de retraite universitaires canadiens pour lancer en février 2021 une initiative d'engagement actionnarial sur les enjeux climatiques, par l'entremise de SHARE : le Réseau universitaire pour l'engagement actionnarial ([UNIE](#)). L'Université de Montréal est l'un des premiers membres de l'UNIE et a participé au développement de ce programme qui

crée des ponts entre les universités et les entreprises pour asseoir l'influence de ces premières et encourager le changement.

Au nom des membres de l'initiative UNIE, SHARE dialogue avec des entreprises de plusieurs secteurs économiques pour :

- Réduire les émissions conformément à l'Accord de Paris;
- Réorienter les prêts et les dépenses en capital pour réduire les émissions financées;
- Mettre en œuvre des politiques et des pratiques responsables en matière de lobbying climatique;
- Intégrer le risque climatique dans la stratégie commerciale et la surveillance par le conseil d'administration;
- Travailler pour une transition juste qui tient compte des travailleurs et des communautés.

Faits saillants de l'engagement en 2021 pour le Fonds de dotation :



Quelques exemples

L'engagement avec une compagnie du secteur des Matériaux détenue dans le portefeuille d'actions canadiennes du Fonds a connu un progrès important: la compagnie vise à intégrer ses émissions de champ d'application 3 ainsi qu'une meilleure analyse des scénarios climatiques dans la planification et la prise de décision à long terme, notamment en ce qui concerne les décisions relatives aux actifs de sables bitumineux et aux opérations de charbon métallurgique à fortes émissions. L'entreprise a indiqué qu'elle est en train de revoir sa stratégie commerciale à long terme en mettant l'accent sur le risque climatique, et que le conseil d'administration était intéressé par une collaboration avec les clients et les fournisseurs de l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement afin de minimiser les émissions. La société a également indiqué qu'elle avait commencé à évaluer la manière dont la planification des scénarios climatiques devrait être intégrée dans ses états financiers,

Progrès important Compagnie du secteur des Matériaux

Émissions champ
d'application 3
Analyse des scénarios
climatiques
Révision de la stratégie
commerciale
Émissions dans la chaîne
d'approvisionnement

et a indiqué qu'elle demanderait l'avis des investisseurs sur le sujet.

Après plusieurs rencontres entre SHARE, d'investisseurs partenaires de l'initiative Climate Action 100+ (CA100+) et le conseil d'administration, en mai 2021, Suncor a annoncé des objectifs de réduction absolue des émissions par année jusqu'en 2030. Même si SHARE a reconnu que les progrès de l'entreprise sur les objectifs de réduction des émissions sont parmi les meilleurs de son groupe de pairs, SHARE et ses partenaires continuent le dialogue sur le programme de gestion du climat. Notamment, les investisseurs veulent comprendre les détails entourant les objectifs d'émissions absolues récemment annoncés par la société, ainsi que la manière dont elle entend modifier sa structure de rémunération des dirigeants pour s'aligner sur les objectifs climatiques.

Dialogue positif Suncor Energy

Mai 2021 : Objectifs de réduction des émissions absolues (10 M tonnes/année, soit 34%, jusqu'en 2030)

Divulgarion des émissions
champ d'application 3

Dialogue positif Banque Scotia

Proposition d'actionnaire
en novembre 2021
La banque s'engage sur
des mesures concrètes

Le dialogue avec la Banque Scotia sur la finance durable, par l'entremise de l'UNIE, s'est poursuivi tout au long de l'année 2021. En novembre 2021, SHARE a déposé une proposition d'actionnaire à la Banque Scotia, au nom de la Fondation Familiale Trottier, en lien avec les objectifs de l'UNIE. La proposition appelait à « veiller à ce que les produits et services financiers qu'elle fournit au secteur de l'énergie soient alignés à la fois sur l'Accord de Paris et sur l'exigence de scénario de changement climatique de 1,5 °C de l'AIE. »

SHARE était prêt à soumettre cette proposition au vote. En fin de compte, l'équipe de SHARE et la Fondation Familiale Trottier ont vu des engagements positifs de la part de la Banque Scotia, et ont saisi l'occasion de travailler de manière constructive pour accélérer une transition ordonnée. Selon les

termes de l'accord négocié, la Banque s'est engagée à développer et à mettre en œuvre des outils accessibles au public, que la banque peut utiliser et que les investisseurs peuvent consulter, afin de mesurer les risques liés au carbone dans son portefeuille de prêts. La Banque rendra compte publiquement aux investisseurs de la manière dont elle applique ces outils dans ses pratiques d'engagement et de prêt aux clients. La Banque s'est engagée à travailler avec SHARE et la Fondation au cours de l'année 2022 pour développer ses outils d'évaluation.

Charte des universités canadiennes pour des placements écoresponsables à l'heure des changements climatiques

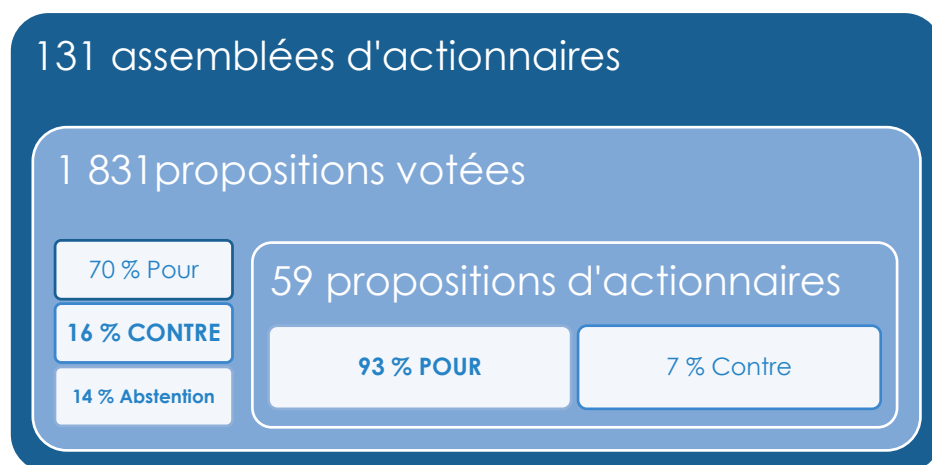
Afin de renforcer leurs pratiques existantes et permettre l'accélération d'autres pratiques et ainsi contribuer à leurs engagements, les 17 universités signataires se rencontrent au sein d'un Comité technique afin de partager leurs pratiques en termes de décarbonisation, d'engagements, d'exercice des droits de vote et d'investissement sobres en carbone.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Résultats de l'exercice des droits de votes

L'exercice du droit de vote est un aspect essentiel de la responsabilité d'intendance du Fonds de dotation, ainsi qu'une occasion d'orienter le changement. Le Fonds de dotation a élaboré ses propres lignes directrices pour l'exercice de droits de vote en 2018. L'exercice des droits de votes, conformément aux lignes directrices, a été confié au Groupe investissement responsable à compter du 1^{er} janvier 2019.

En 2021, le Fonds de dotation a voté sur 1 831 propositions dans le cadre de 131 assemblées d'actionnaires, dont 65 au Canada, 43 à l'international et 23 aux États-Unis. La majorité des propositions d'actionnaires ont visé la responsabilité sociale et environnementale, et les droits des actionnaires.



ANNEXES

Explications des mesures d'émissions carbone

Émissions totales	† CO2e
	Mesure les tonnes absolues attribuable à un portefeuille.
	$\sum_n^i \frac{\text{Valeur investissement}_i}{\text{Cap. boursière émetteur}_i} * \text{Émissions émetteur}_i$
	Principaux avantages: - simple à communiquer; - le nombre peut être utilisé pour la compensation carbone (achat crédits carbone); - permet la décomposition du portefeuille et l'analyse d'attribution. Points faibles: - ne permet pas la comparaison avec d'autres portefeuilles (mesure influencée par la taille du portefeuille); - nécessite des données sur la capitalisation boursière et s'applique seulement aux portefeuilles d'actions.

Empreinte carbone

† CO2e/M\$ investis

Mesure les tonnes d'émissions totale d'un portefeuille normalisées par la valeur marchande du portefeuille.

$$\frac{\left(\sum_i^n \frac{\text{Valeur investissement}_i}{\text{Cap. boursière émetteur}_i} * \text{Émissions émetteur}_i \right)}{\text{Valeur marchande portefeuille}} * 1\,000\,000$$

Principaux avantages:

- permet la comparaison avec d'autres portefeuilles (sans égard à la taille) et les indices de référence;
- mesure intuitive pour les investisseurs;
- permet la décomposition du portefeuille et l'analyse d'attribution.

Points faibles:

- ne tient pas compte de l'efficacité carbone des compagnies;
 - nécessite des données sur la capitalisation boursière et s'applique seulement aux portefeuilles d'actions;
 - métrique influencée par les changements dans la valeur marchande du portefeuille;
 - les changements dans les capitalisations boursières peuvent être mal interprétés.
-

Intensité
carbone
moyenne
pondérée

† CO2e/ M\$ US de revenus

Exprime l'exposition du portefeuille aux entreprises intensives en carbone (à fortes émissions carbone), en fonction de la pondération des entreprises dans le portefeuille.

$$\sum_n^i \frac{\text{Valeur invest.}_i}{\text{Valeur march. portefeuille}} * \frac{\text{Émissions émetteur}_i}{\text{Revenus \$M émetteur}_i}$$

Principaux avantages:

- les changements dans la capitalisation boursière des sociétés n'affectent pas la mesure;
 - s'applique à plusieurs classes d'actifs, dont les obligations;
 - illustre mieux l'exposition au risque carbone (les compagnies à fortes émissions carbone/\$ de revenus sont plus à risque de subir la concrétisation des risques de marché et réglementaires en lien avec les changements climatiques);
 - le calcul est facile à communiquer aux investisseurs;
 - permet la décomposition du portefeuille et l'analyse d'attribution.
-

Points faibles:

- métrique sensible aux valeurs aberrantes (*outliers*);
 - l'utilisation de revenus pour normaliser les données favorise les entreprises avec des niveaux de prix plus élevés par rapport à leurs pairs.
-